

Conseil Municipal

Le lundi 5 janvier 2015, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absentes excusées : Mmes CHARPENTIER Céline et FONTAINE Dorothée.

Secrétaire de séance : M. REMANJON Patrice.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE

ET D'ASSAINISSEMENT : Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et des modifications apportées notamment en ce qui concerne le nombre des habitants et des branchements (884 branchements et 846 abonnés), adopte ce rapport à l'unanimité. L'Assemblée adopte également le rapport sur la qualité et le prix du service public de l'Assainissement collectif.

INDEMNITES DIVERSES : le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de reconduire les indemnités du Maire et des Adjointes ainsi que celles versées aux régisseurs et aux agents affectés à la voirie.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES :

L'adjointe chargée des animations présente une proposition de prix concernant la maintenance du matériel de sonorisation récemment acquis, à l'issue de la garantie, cette demande est refusée par le Conseil Municipal. Le coût du bulletin municipal qui vient d'être distribué dans les foyers, reste identique à l'an passé. Le bilan financier du repas et des colis des Aînés est présenté à l'Assemblée.

L'adjointe chargée des relations avec les Ecoles indique au Conseil Municipal qu'il sera nécessaire de prévoir le recrutement d'un agent occasionnel à raison de 3 heures par semaine, les mardi, jeudi et vendredi matin de 7 h 30 à 8 h 30 pour seconder l'accueil périscolaire. L'adjoint en charge des espaces verts informe l'assemblée que la location d'une nacelle est prévue prochainement pour l'enlèvement des guirlandes de Noël et la taille des arbres.

L'adjoint chargé de la voirie indique qu'une réunion est programmée le 16 janvier prochain avec les différents partenaires pour les travaux de la route des Aix. Il indique également les hausses prévisibles des participations communales qui seront versées au SMIRNE de Soulangis et qui seront intégrées sur les factures des administrés de 2016.

AFFAIRES DIVERSES :

Le Conseil Municipal accepte de verser une participation financière pour les deux voyages organisés par le Collège d'Henrichemont au profit des enfants de Menetou-Salon qui y sont scolarisés.

Le Conseil Municipal accepte de reconduire la convention passée avec la SBPA de Marmagne relative au service de fourrière animale pour l'année 2015.

Le Maire donne connaissance d'une demande de subvention reçue par un administré pour le financement des frais de transport et de logement à l'occasion des Championnats d'Europe 2015 de billard 8 pool (billard anglais) auxquels il doit participer suite à sa sélection en équipe de France.

Le Conseil Municipal adresse ses vifs encouragements à ce compétiteur mais regrette de ne pas pouvoir satisfaire sa demande, quelques subventions étant exclusivement versées à des clubs ou associations sportives de la Commune.

Séance levée à 21 h 00